



**Concours en salle 2 x 18 mètres
Sélectif au championnat de France
Support de la D.D.J.C et Spécial Jeunes**

SAMEDI 29 ET DIMANCHE 30 NOVEMBRE 2014

Lieu du concours :

Gymnase Jean MOULIN - Quai du 8 mai 1945 - 78230 LE PECQ
(Coordonnées GPS : latitude 48°53'25"N – Longitude : 2° 6'24"E)

Horaires des tirs :

5 Départs – 44 places maximum par départ.

LES HORAIRES DU SAMEDI 29 NOVEMBRE 2014

Départ n°1	Départ n°2	Départ n°3
Tir sélectif championnat France (toutes catégories) *	Spécial Jeunes (uniquement catégories benjamin à junior)	D.D.J.C et Tir sélectif championnat France (Jeunes et DDJC prioritaires – Adultes accompagnants possibles)
Ouverture du greffe 8h30	Ouverture du greffe 12h30	Ouverture du greffe 15h30
Echauffement 9h00 contrôle matériel	Echauffement 13h00 contrôle matériel	Echauffement 16h00 contrôle matériel
Début des tirs 9h30	Début des tirs 13h30	Début des tirs 16h30
Remise des récompenses vers 16h00 pour le spécial Jeunes		

LES HORAIRES DU DIMANCHE 30 NOVEMBRE 2014

Départ n°4	Départ n°5
Tir sélectif championnat France (toutes catégories) *	D.D.J.C et Tir sélectif championnat France (Jeunes et DDJC prioritaires – Adultes accompagnants possibles)
Ouverture du greffe 8h30	Ouverture du greffe 13h00
Echauffement 9h00 contrôle matériel	Echauffement 13h30 contrôle matériel
Début des tirs 9h30	Début des tirs 14h00

Blasons pour le tir sélectif / DDJC

Type d'arc	Catégorie (*)	Taille de blason
Arc nu	Cadets	60 cm
Arc nu	Autres catégories	40 cm
Arc classique	Benjamin et minime	60 cm
Arc classique	Autres catégories	40 cm (Trispot verticaux sur demande)
Arc à poulies		Tripots verticaux

(*) Arc nu : pas d'inscription pour les catégories benjamins et minimes - Arc classique : pas d'inscription pour la catégorie poussin – Arc à poulies : pas d'inscription pour la catégorie minimes

Récompenses

- Aux 3 premiers de chaque catégorie,
- Coupes par équipes classiques féminines et masculines, poulies mixtes (4 tireurs – 3 meilleurs scores),
Les équipes doivent être déclarées au greffe à l'avance au plus tard 15 mn avant chaque départ.

La remise des prix aura lieu le dimanche vers 18h00 et sera suivie d'un pot de l'amitié.

Inscriptions

A l'aide du bordereau ci-joint avec le règlement par chèque libellé à l'ordre de : **US Pecq Tir à l'arc**

Réservation par mail impératif pour prise en compte des inscriptions : concours_aaa@yahoo.fr

Tarif d'inscription :

Pour les jeunes : catégories Benjamins à Junior

- **0 €** pour les archers inscrits dans une équipe pour la DDJC (payé par le CDY)
- **4 €** pour les archers inscrits au Spécial Jeunes (départ n°2)
- **5 €** pour les archers inscrits au tir sélectif hors équipe DDJC

Pour les adultes : catégories séniors et supérieures

- **8 €**

Inscriptions à adresser avant le 25 novembre à :

Sylvain DOUSSAINT - 12 avenue Camille Saint-Saëns - 95280 Jouy-le-Moutier / Portable : 06.27.92.16.39

Copie à : Christian SIMEONI (pour la commission Jeunes 78) : ch_simeoni@yahoo.fr

N'oubliez pas, au greffe seront obligatoires :

- 1) Justification d'identité : fournir un des justificatifs prévus au règlement FFTA et le certificat médical le cas échéant
- 2) L'attestation de niveau pour le spécial Jeunes : Tout jeune sans justificatif de niveau sera classé en niveau : "Expert".

Pour le départ Spécial Jeunes : le règlement utilisé est celui joint au mandat

Tir sur blason de 80 : à 10 m pour les archers « Sans Flèche », à 15 mètres pour les autres.

Les arcs classiques et à poulies (avec 10 réduits) seront classés ensemble dans chacun des niveaux.

Tenue de sport obligatoire (de club pour la DDJC)

Une buvette sera à votre disposition en permanence pendant la durée du concours.

